

LE CREUSOT : Cinq associations s'inquiètent sur la mine de fluorine en projet à Antully

Le Vendredi 22 mai 2015 @ 16:30:19



Elles ont lancé en quelque sorte un appel à la vigilance ce vendredi matin, adressé aux habitants du Creusot et plus largement du bassin Nord de la Communauté Creusot Montceau, sur une question environnementale mais aussi de santé publique. En ce sens, ils donnent rendez-vous pour la réunion publique du 29 mai, organisée par la société porteuse du projet...



Ce n'est pas un hasard si les représentants de cinq associations, pour la défense de l'environnement et de la biodiversité, avaient choisi de tenir une conférence de presse au Creusot, alors que le projet d'une mine - à ciel ouvert - de fluorine est évoqué sur le plateau d'Antully.

Au Creusot donc, les membres des associations - Autun Morvan Ecologie, la CAPEN 71, Creusot Montceau TerrEco, l'AAPMA de Mamagne et le collectif de riverains Planoise sans Mine - ont fait part d'inquiétudes quant à ce projet et les craintes qu'il suscite.

« D'après les plans, la carrière d'exploitation (« en bordure » de la D680) se situerait à 250 mètres de l'étang du Martinet, qui est une réserve d'eau servant à l'alimentation de l'usine de la Couronne, où est traitée l'eau potable des habitants du Creusot et du bassin Nord ». Les craintes portent alors, au vu du profil des terrains exploités, sur des déversements dans cet étang suite à l'exploitation de la fluorine, et par conséquent une pollution de l'eau. Pour les membres associatifs penchés sur l'affaire, les résidus d'extraction du minerai à coup d'explosifs ne sont pas stériles, « ce sont des déchets qui peuvent se propager ». Ce traitement et les prélèvements nécessaires d'eau annuellement, estimés entre 360 000 et 400 000 m³ (l'équivalent de la consommation en eau potable de

Montchanin), entraîneraient également une perte significative en eau.

Les suspicions sont d'autant plus persistantes compte-tenu de l'absence d'informations délivrées par la société Garrot-Chaillac, porteuse du projet. « C'est le flou complet. Cette société ne fait qu'affirmer des choses allant dans son sens, sans réelles justifications chiffrées ». Les associations s'appuient même notamment sur un rapport du Bureau de recherche géologique minière - demandé par l'ARS Bourgogne - qui relève un manque d'informations sur le dossier devant être déposé en sous-préfecture dans le courant du dernier trimestre de cette année. Cela pour lancer la procédure, avec des travaux qui seraient ensuite programmés pour un début d'exploitation en 2018.

« Nous demandons déjà un point zéro, un état des lieux de l'eau sur cette zone pour évaluer les impacts qu'auraient la création d'une mine de fluorine ». Les associations en profitent aussi pour souligner que les implantations envisagées relèveraient d'une aberration car elles se trouveraient, à Antully, à l'intérieur d'une zone protégée de ressources en eau, où la destruction de 42 hectares de forêt serait par ailleurs une sérieuse attaque à cet espace naturel. « L'autorisation d'exploitation appartient à l'Etat », notent bien les associations, remarquant que la Communauté Creusot Montceau a demandé davantage d'expertise sur ce dossier.

Aujourd'hui, les cinq organisations citées entendent affirmer leurs préoccupations, et insister pour obtenir des réponses. « Nous n'avons toujours pas eu d'informations alors que nous serons quasiment dans la mine. Les riverains n'ont jamais été contactés », dénonce Michelle Heras, domiciliée aux Gilots à Antully. François Drozdowski et Christian Roux, président et vice-président de l'AAPPMA de Marmagne, sentent des risques affluer sur le Mesvrin et le Rançon, « là où l'on trouve une souche importante et un vivier de reproduction naturelle »...

Avec Marie Bixel (CAPEN 71), Lucette Pagnier (Autun Morvan Ecologie) et Patrice Notteghem (Creusot Montceau TerrEco), ils ont aussi pointé des nuisances évidentes aux riverains, et répètent que la pollution de l'eau potable, descendant par la suite dans le bassin Nord communautaire, est une question majeure, environnementale mais aussi de santé publique. Une question qui concernera directement la population du Creusot et de sa région.

Les associations mobilisées rappellent ainsi qu'une réunion publique sur le projet se tiendra le vendredi 29 mai à 19 heures, salles des associations à Antully. En espérant que la société Garrot-Chaillac soit cette fois-ci plus communicative, plus précise et qu'elle ne se « cache » pas derrière un seul argument, celui des 50 emplois générés par l'exploitation. « C'est bien mais pas à n'importe quel prix », s'expriment implicitement les associations.

Selon elles, les conséquences néfastes sur l'environnement s'étaleraient bien au-delà des 15 années d'exploitations estimées... Et certaines d'entre elles, liées aux activités humaines de l'usine à la carrière, seraient ressenties très directement (bruits, poussières...).